

LES TRANSPORTS

LA TRANSCANNADIENNE—LA RÉFECTION DU TRONÇON DU NOUVEAU-BRUNSWICK

L'honorable Eymard G. Corbin: Honorables sénateurs, quand le leader du gouvernement s'est mis au lit, tôt dans la soirée d'hier, au lieu de compter des moutons, il aurait pu compter le nombre de fois où j'ai pris la parole au Sénat pour demander si le gouvernement avait l'intention de contribuer au programme de reconstruction du réseau routier des provinces maritimes, et surtout du Nouveau-Brunswick.

Je pose cette question parce que le premier ministre a affirmé avec conviction il y a quelques années, lors d'une visite à Saint John, au Nouveau-Brunswick, que ce tronçon de la route transcanadienne avait besoin de réparations urgentes.

Le ministre a-t-il eu le temps d'y réfléchir, hier soir? S'il y a pensé, il devrait pouvoir me donner aujourd'hui une réponse encourageante non seulement pour moi, mais pour tous les sénateurs du Nouveau-Brunswick qui siègent de son côté et, bien sûr, pour tous ceux qui doivent emprunter cette route épouvantable au Nouveau-Brunswick.

Le sénateur LeBlanc: S'il devait rouler sur cette route, il ne dormirait pas.

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je ne veux vexer personne, mais je dois avouer que mes dernières pensées au moment de m'endormir, hier soir, n'ont pas été pour le sénateur Corbin.

Le sénateur Lynch-Staunton: Vous teniez à bien dormir.

Le sénateur Corbin: Ne vous inquiétez pas pour moi. Pensez plutôt au Nouveau-Brunswick. Pensez à ce que votre premier ministre a dit et à l'engagement qu'il a pris.

Le sénateur LeBlanc: Cela devient, pour lui, un véritable cauchemar!

Le sénateur Murray: Le sénateur veut savoir si nous avons l'intention de contribuer à ce programme de reconstruction du réseau routier, comme il l'a appelé. J'espère qu'on se comprend bien. La réponse est oui.

Le sénateur Corbin: Quand?

Le sénateur Murray: On va l'annoncer très bientôt, honorables sénateurs.

Le sénateur Corbin: Est-ce que cela fait partie de la caisse noire que nous votons pour le Conseil du Trésor en vue des programmes électoraux?

Le sénateur Murray: Honorables sénateurs, si mes souvenirs sont bons, le budget de février 1992 contenait une

déclaration concernant l'infrastructure, et des discussions intensives et très détaillées ont eu lieu à ce sujet entre le gouvernement fédéral et les provinces de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, ainsi que d'autres provinces. Il y aura une série de déclarations dans les semaines qui viennent.

Le sénateur Corbin: Je voudrais remercier le ministre. Nous avons réalisé, je pense, quelques petits progrès depuis cinq ans.

Le sénateur Murray: Ils ne sont pas petits.

Le sénateur Corbin: J'attends toujours cette déclaration pour voir dans quelle mesure le gouvernement fédéral s'engage, vraiment, à reconstruire la transcanadienne.

Le sénateur Murray: Si le sénateur a emprunté ces routes aussi récemment que moi, il aura observé qu'une grande partie des travaux sont déjà commencés et, en particulier, dans sa région du Nouveau-Brunswick. C'est seulement une question de la participation du gouvernement fédéral aux frais.

Le sénateur Corbin: Je reconnaîtrais qu'on a enregistré un certain progrès. En fait, j'ai contribué à faire démarrer le débat quand j'étais député à la Chambre des communes. Je le lui rappelle. Je fais mon travail et vous faites votre part.

Le sénateur Murray: Cela prends certes beaucoup de temps. C'est l'automne dernier la dernière fois où j'ai emprunté cette route dans la république de Madawaska, et les travaux allaient bon train.

Le sénateur Corbin: Il se trouve que c'était le pire tronçon et qu'il est négligé depuis longtemps par un certain gouvernement dont je ne parlerai pas maintenant.

L'honorable Philippe Deane Gigantès: Je pensais que le leader du gouvernement au Sénat faisait partie d'un gouvernement qui dit que tout est la faute des libéraux. Donc s'il a commencé les travaux il y a dix ans, c'est bien ce qui s'est produit.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LE COMITÉ D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS—LA PUBLICATION DU RAPPORT ET SON CONTENU

L'honorable Philippe Deane Gigantès: J'aimerais revenir au projet de loi sur les brevets pharmaceutiques. Le leader du gouvernement pourrait-il demander aussi à son collègue, le ministre Bouchard, si, avant la présentation de ce projet de loi ici, au Sénat, il avait une petite idée de ce qu'allait contenir le rapport?

L'honorable Lowell Murray (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je transmettrai à mon collègue du Cabinet toutes les questions qui ont été posées à ce sujet ces deux derniers jours.